



Débat d'orientation N° 5250
sur l'égalité des chances entre femmes et
hommes : suivi des initiatives parlementaires
Dépôt : Mme Lydie Err, le 10.03.2004

Résolution

1

La Chambre des Députés

- Considérant que l'égalité de dignité des femmes et des hommes est une condition indispensable pour arriver à une société plus équilibrée et plus juste pour tous ;
- Considérant que pour réaliser cette égale dignité des femmes et des hommes, il faut valoriser d'une manière égale la complémentarité des deux parties de l'humanité ainsi que leurs rôles respectifs dans la société ;
- Estimant que l'égalité suppose la prévention et la lutte contre toute forme de violence à l'égard des femmes (violence domestique, crimes d'honneur, prostitution, traite des êtres humains, harcèlement sexuel) ;
- Considérant que pour atteindre ces objectifs, une stratégie s'impose, notamment celle de l'approche intégrée de l'égalité (gender mainstreaming),
- Estimant que cette stratégie présuppose une volonté politique et une politique spécifique de l'égalité.
- Considérant qu'une telle stratégie exige nécessairement des données statistiques ventilées par sexe ainsi qu'une sensibilisation spécifique du personnel politique et administratif.

se prononce

en faveur de l'organisation à l'intention des élus issus des élections à venir, d'une formation voire d'une sensibilisation à la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin que l'approche intégrée de l'égalité entre femmes et les hommes devienne une réalité.

REUTER-ANGELSBEE
Reuter-Angelsbee

[Signature]
10/03/04